

Colloque CPU sur les ESPE

9 octobre 2014

Discours d'inauguration

JM Jolion

Conseiller auprès de la Ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche

Bonjour,

La ministre accompagne ce jour le Président de la république à Angoulême. Elle m'a demandé de bien vouloir excuser son absence et elle tenait néanmoins à pouvoir vous redire tout l'intérêt qu'elle porte à cette réforme et à ce colloque que la CPU a pris l'initiative d'organiser.

La réforme de la formation des enseignants est vous le savez une des priorités de ce gouvernement.

La ministre l'a dit hier devant les recteurs, il est nécessaire de mesurer le chemin parcouru à l'aune des objectifs de la réforme. Permettez moi de les commenter très brièvement.

Premier principe de la réforme : d'abord, **remettre le geste professionnel au cœur de la formation**. Enseigner doit être un métier, un métier qui s'apprend. Il ne suffit pas de maîtriser les connaissances dans telle ou telle discipline pour s'improviser enseignant.

Ensuite, **remettre la formation au cœur des universités** : C'est un choix primordial que d'avoir confié la formation des futurs enseignants à l'Université car nous devons former à une école inclusive en s'appuyant sur l'innovation et l'expérimentation et pour cela aussi construire une dynamique Recherche – Transfert – Formation.

C'est également la raison pour laquelle les ESPE doivent être **adossées à la recherche, car tout au long de leur vie, les enseignants seront confrontés à l'évolution des savoirs**. Il est essentiel qu'ils puissent, dès le début de leur carrière, se familiariser avec les processus d'innovation, d'évolution des connaissances, au-delà de savoir dérouler un programme.

Enfin, troisième principe, la formation doit être **intégrée et inclure la préparation à un concours**.

C'est sur la base de ces principes que nous devons analyser cette réforme.

C'est pour cela que les universités sont au cœur de cette réforme.

C'est pour cela que les universités doivent considérer cette réforme comme une priorité.

Quelques remarques sur cette deuxième rentrée

Cette rentrée est celle des premiers fonctionnaires stagiaires des concours rénovés : nous devons réussir l'alternance. A ce sujet, une idée reçue contre laquelle la Ministre vous demande de lutter lorsque vous l'entendez : les lauréats ne sont pas payés à plein temps pour réaliser un mi-temps. Le temps de formation fait partie de leur temps de travail, et les lauréats doivent donc considérer qu'ils travaillent à plein temps et que la formation s'inscrit pleinement dans leur travail, y compris lorsqu'ils sont déjà titulaires d'un master.

Si la réforme s'installe, elle le fait progressivement et il est absolument nécessaire que tous les acteurs s'en emparent. **Cette réforme ne peut pas être celle de quelqu'un uns mais bien de tous.**

Les inspections générales ont réalisé un gros travail d'analyse sur cette première année et leur rapport rendu la semaine dernière à la ministre sera rendu public cette semaine même si les médias s'en sont déjà fait l'écho. Sans revenir sur la totalité de ce qui a été mis en exergue dans ce rapport, permettez moi de revenir sur quelques points que nous devons aborder ensemble les sujets et qui me paraissent prioritaires :

- Le **tronc commun** en master MEEF, que les inspections générales considèrent comme n'ayant aucune cohérence et que les jeunes en master perçoivent comme très peu professionnalisant : ce n'est évidemment pas satisfaisant et cela doit être au cœur de nos efforts cette année pour que ce tronc commun prenne sens et devienne le maillon fort de la nouvelle formation des enseignants.
- Le **suivi RH (ressources humaines) des moyens humains et financiers consacrés aux ESPE** : nous ne redirons jamais assez que les budgets de projet tels que les établissements les font remonter en ce moment, doivent être le vecteur du débat stratégique pour les partenaires de chaque ESPE. J'aurai même tendance à penser que cet outil est indispensable pour les sites qui imaginent l'ESPE au sein des COMUE. Le rattachement structurel ne saurait en effet gommer la nécessité du projet collectif quel que soit l'établissement porteur de l'ESPE.
- **La place de la recherche et notamment la mise en place du mémoire**, puis l'utilisation et la diffusion de ces mémoires pour en tirer toute la substance et les informations utiles pour faire évoluer les dispositifs. Si nous ne le faisons pas, nous aurons échoué à ancrer les ESPE dans les universités. Je sais que ce thème sera au cœur de vos débats.
- La mise en place réelle des équipes pluri-catégorielles qui feront que cette réforme sera réellement appropriée par toutes les composantes du système éducatif. Je l'ai déjà dit, **cette réforme ne peut pas être celle de quelqu'un mais bien de tous.**
- **La diversité des profils de lauréats, enfin** : cela a été l'une de vos principales difficultés cette année. Nous connaissons désormais mieux les profils et les parcours des jeunes, mais il va vous falloir continuer, encore être souples, adaptables dans les modèles que nous mettons en place et qui doivent faire la place à ces différents publics.

Ce ne sont ici que quelques uns des nombreux sujets que nous devons aborder.

La Ministre souhaitait aussi profiter de ce colloque pour **remercier la communauté**, dans sa diversité, pour tout le travail réalisé en très peu de temps. Les ESPE ont permis dès la rentrée 2013 d'accueillir plus de 25 000 étudiants, elles accueillent maintenant les premiers fonctionnaires stagiaires du concours renoué. Ce calendrier rapide, il ne faut pas le regretter : il n'aurait pas été politiquement responsable de perdre une année universitaire, de mettre cette réforme en place un an plus tard alors qu'il y avait tant d'attentes à notre égard, et personnellement je ne suis pas sûr que les difficultés n'auraient pas été du même ordre.

La réforme est lancée mais comme un système vivant, elle doit se développer, se nourrir de ses réflexions, de ses obstacles que nous rencontrons quotidiennement.

A ce titre, ce colloque sera un moment important pour nourrir notre réflexion collective.

C'est pourquoi, au nom de la ministre, et en remerciant de nouveau la CPU d'avoir pris